

PROCÈS VERBAL
Séance du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt et le dix neuf mai à 18h30, les membres du Conseil Municipal de la commune des Pennes Mirabeau se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L2121.10, L 2121-12 et L 2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

MEMBRES	P (1)	A/E (1)	MEMBRES	P (1)	A/E (1)
1 SLISSA Monique	P		18 FARCI Claude	P	
2 VEGA Fabrice	P		19 PASCAL Jocelyne		Excusée pouvoir M. FARCI
3 BUCCI Dominique	P		20 LEONETTI Jean- Marc	P	
4 MARTIN Annie		Excusée pouvoir Mme Le Maire	21 MONTON- FABRE Nathalie		Excusée pouvoir M. VEGA
5 TONARELLI Pierre	P		22 LONG Didier	P	
6 CHAVE Sophie		Excusée pouvoir M. BOUCHET	23 ALLALI Delphine		Excusée pouvoir M. FARCI
7 BALZANO André Vincent		Excusé pouvoir M. VEGA	24 RENALDO Renaud		Excusé pouvoir M. TONARELLI
8 MEPPI Francette		Excusée pouvoir Mme AUREILLE	25 BOUCHET Grégory	P	
9 CHAUVOT Bernard		Excusé pouvoir M. BUCCI	26 TCHELEKIAN Caroline		Excusée pouvoir Mme AUREILLE
10 AUREILLE Aline	P		27 CALAFAT Roxane		A
11 BASTARD Robert		Excusé pouvoir M. LEONETTI	28 FUSONE Maximilien	P	
12 FIGUIERE Janine		Excusée pouvoir M. PATOT	29 COCH Emeline	P	
13 PATOT Gérard	P		30 JOUBEAUX Lyonel		Excusé pouvoir M. FUSONE
14 MARRON Danielle		Excusée pouvoir M. LONG	31 BATTINI Geneviève		Excusée pouvoir M. AMARO
15 VALAT Gérard		Excusé pouvoir M. AMIEL	32 AMARO Romain	P	
16 AMIEL Michel	P		33 BARONI Serge	P	
17 GARNIER Eliane		Excusée pouvoir Mme Le Maire			

Excusé(e)s : MARTIN Annie, CHAVE Sophie, MEPPI Francette, FIGUIERE Janine, MARRON Danielle, GARNIER Eliane, PASCAL Jocelyne, MONTON- FABRE Nathalie, ALLALI Delphine, TCHELEKIAN Caroline, BATTINI Geneviève, BALZANO André-Vincent, CHAUVOT Bernard, BASTARD Robert, VALAT Gérard, RENALDO Renaud, JOUBEAUX Lyonel

Absent(e) : CALAFAT Roxane

La séance a été ouverte sous la présidence de Mme Monique SLISSA
Le Conseil a choisi pour secrétaire Mr Romain AMARO
Le quorum est atteint, le Conseil Municipal peut se réunir
P : Présent A/E : Absent ou Excusé

COMMUNE DES PENNES MIRABEAU**ORDRE DU JOUR****VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°	OBJET DES DELIBERATIONS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
1	MARCHÉ DE TRAVAUX N°2017/TX/0066 DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION DE REQUALIFICATION DU QUARTIER DE LA GAVOTTE AVENANT N°1 – MODIFICATIONS DES PRESTATIONS DES LOTS 14 ET 20 AVENANT N°2 - MODIFICATIONS DES PRESTATIONS AUX LOTS N°5 / 6 / 12 / 19 ET 21	27	2 M. BATTINI AMARO	3 M. FUSONE COCH JOUBEAUX
2	MARCHÉ DE TRAVAUX N°2018/TX/0012 DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION DE REQUALIFICATION DU QUARTIER DE LA GAVOTTE AVENANT N°1 – MODIFICATIONS DES PRESTATIONS AU LOT 8 AVENANT N°2 - MODIFICATIONS DES PRESTATIONS AUX LOTS N°3 / 7 ET 10	27	2 M. BATTINI AMARO	3 M. FUSONE COCH JOUBEAUX
3	MARCHÉ DE TRAVAUX N°2017/TX/0066 DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION DE REQUALIFICATION DU QUARTIER DE LA GAVOTTE AVENANT N°1 – PROLONGATION DU DELAI CONTRACTUEL DES LOTS 15 / 26 AVENANT N°2 – PROLONGATION DU DELAI CONTRACTUEL DES LOTS 14 / 20 AVENANT N°3 – PROLONGATION DU DELAI CONTRACTUEL DES LOTS N°5 / 6 / 12 / 19 / 21	27	2 M. BATTINI AMARO	3 M. FUSONE COCH JOUBEAUX
4	MARCHÉ DE TRAVAUX N°2018/TX/0012 DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION DE REQUALIFICATION DU QUARTIER DE LA GAVOTTE AVENANT N°1 – PROLONGATION DU DÉLAI CONTRACTUEL DES LOTS 9 / 23 AVENANT N°2 – PROLONGATION DU DÉLAI CONTRACTUEL DES LOTS 8 / 16 AVENANT N°3 – PROLONGATION DU DÉLAI CONTRACTUEL DES LOTS N°3 / 7 / 10	27	2 M. BATTINI AMARO	3 M. FUSONE COCH JOUBEAUX
5	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU CHEMIN DE VAL SEC ET DE LA PLACE DES TABORS AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ AVEC LE TITULAIRE	27	2 M. BATTINI AMARO	3 M. FUSONE COCH JOUBEAUX
6	TRAVAUX DE RÉNOVATION GROUPE SCOLAIRE DES CADENEUX AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ AVEC LE TITULAIRE	29	0	3 M. FUSONE COCH JOUBEAUX
7	ABATTEMENT EXCEPTIONNEL TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE (TLPE) – MODALITÉS TLPE 2020	32	0	0
8	DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL DANS LE CADRE DU « FONDS RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE »	32	0	0

OBSERVATIONS ET RÉCLAMATIONS

.....Procès -Verbal précédent approuvé à l'unanimité

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL :

En date du 12/02/20 : désignation d'un avocat suite à la requête présentée par l'association « AVENIR PLAN DE CAMPAGNE CENTRE DE VIE REGIONAL », devant le Tribunal Administratif de Marseille, demandant l'annulation de la délibération en date du 21 décembre 2017 approuvant la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme nécessaire à la réalisation du projet porté par la SCI Les Rigons.

En date du 12/02/20 : désignation d'un avocat suite à la requête en appel déposée par l'Association « EN TOUTE FRANCHISE », devant la Cour Administrative d'Appel de Marseille, demandant l'annulation du jugement en date du 12 Novembre 2019 qui a rejeté sa requête à l'encontre du PC n° 013 07 116 C0044 accordé à la société « SCI GFDI 78 ».

En date du 12/02/20 : désignation d'un avocat pour défendre les intérêts de la commune suite au déféré préfectoral déposé par le Préfet devant le Tribunal Administratif de Marseille par lequel il demande l'annulation de la délibération approuvée par le Conseil Municipal le 21 décembre 2017, relative à l'opération d'aménagement de la SCI Les Rigons.

En date du 26/03/20 : désignation d'un avocat pour engager devant le Tribunal Administratif de Marseille une procédure aux fins d'indemnisation des préjudices subis du fait des carences de la maîtrise d'œuvre dans la construction et l'aménagement du nouvel Hôtel de Ville.

En date du 27/04/20 : désignation d'un avocat pour déposer :

- d'une part une requête à l'encontre de l'arrêté préfectoral n°2019-276 SUP du 21 octobre 2019 instituant des servitudes d'utilité publique autour de l'installation de stockage de déchets exploitée par la société SUEZ RV Méditerranée au lieu-dit « Jas de Rhôdes » et de la décision implicite de rejet du recours gracieux

- et d'autre part une requête contre l'arrêté préfectoral n°2017-67 A du 22/10/19 portant autorisation environnementale de l'exploitation d'un écopôle par cette même société et de la décision implicite de rejet du recours gracieux

En date du 30/04/20 : location de locaux sis 2 rue Marcel Liotard 13170 LES PENNES MIRABEAU à L'Atelier Gavothé.

En date du 4/05/20 : désignation d'un avocat pour défendre les intérêts de la commune suite à la requête recours en annulation déposée par la SCI BOULLE, devant le Tribunal Administratif de Marseille, demandant l'annulation de l'arrêté individuel d'alignement en date du 11/09/2018 et de la décision tacite du 12/01/2019 valant recours gracieux

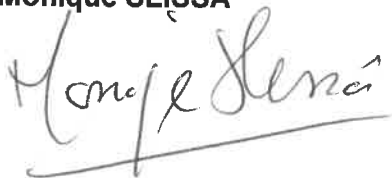
En date du 4/05/20 : désignation d'un avocat pour défendre les intérêts de la commune suite à la requête introductive d'instance déposée par l'association EN TOUTE FRANCHISE, devant le Tribunal Administratif de Marseille, à l'encontre de la décision du 18 février 2020 par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a refusé de mettre en œuvre les dispositions de l'article L.752-23 du code de commerce concernant l'enseigne BABOU, qui permet de mettre en demeure l'exploitant de ramener sa surface commerciale à l'autorisation d'exploitation commerciale accordée par la commission d'aménagement.

En date du 4/05/20 : désignation d'un avocat pour défendre les intérêts de la commune suite à la requête aux fins de référé expertise médicale déposée par Mme ARDUIN, devant le Tribunal Administratif de Marseille, afin de désigner un expert dans le cadre d'un accident de travail, ayant été « percutée » par un enfant.

Tableau des Marchés publics attribués en Janvier, Février, Mars et Avril transmis aux Élus avec la convocation

SIGNATURE DES MEMBRES PRÉSENTS

LE MAIRE
Monique SLISSA



LE SECRÉTAIRE
Romain AMARO



LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

NOM	Signature	NOM	Signature
VEGA Fabrice		FARCI Claude	
BUCCI Dominique		PASCAL Jocelyne	Excusée
MARTIN Annie	Excusée	LEONETTI Jean-Marc	
TONARELLI Pierre		MONTON-FABRE Nathalie	Excusée
CHAVE Sophie	Excusée	LONG Didier	
BALZANO André-Vincent	Excusé	ALLALI Delphine	Excusée
MEPPI Francette	Excusée	BOUCHET Grégory	
CHAUVOT Bernard	Excusé	RENALDO Renaud	Excusé
AUREILLE Aline		TCHELEKIAN Caroline	Excusée
BASTARD Robert	Excusé	CALAFAT Roxane	Absente
FIGUIERE Janine	Excusée	FUSONE Maximilien	
PATOT Gérard		COCH Emeline	
MARRON Danielle	Excusée	JOUBEAUX Lyonel	Excusé
VALAT Gérard	Excusé	BATTINI Geneviève	Excusée
AMIEL Michel		BARONI Serge	
GARNIER Eliane	Excusée		